

OMPI



WO/GA/38/6
ORIGINAL : anglais
DATE : 15 août 2009

F

ORGANISATION MONDIALE DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE
GENEVE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'OMPI

Trente-huitième session (19^e session ordinaire)
Genève, 22 septembre – 1^{er} octobre 2009

RAPPORT SUR LES TRAVAUX DU COMITE PERMANENT DU DROIT DES BREVETS (SCP)

Document établi par le Secrétariat

1. La treizième session du Comité permanent du droit des brevets (SCP) s'est tenue du 23 au 27 mars 2009 à Genève. Des délégations de 103 États membres, 10 organisations intergouvernementales et 28 organisations non gouvernementales ont participé à la session qui était présidée par M. Maximiliano Santa Cruz (Chili). Les délibérations qui ont eu lieu lors de cette session sont résumées dans les paragraphes qui suivent¹.
2. Le comité a réaffirmé que la liste non exhaustive de questions recensées lors de sa douzième session de juin 2008 pourrait encore être développée et discutée lors de sa prochaine session. Il a également décidé de faire figurer deux autres questions sur cette liste : "brevets et environnement, notamment en ce qui concerne le changement climatique et les sources d'énergie de remplacement" et "systèmes de gestion de la qualité des brevets".
3. Conformément à la décision prise à la douzième session du SCP, le Secrétariat a soumis à l'examen du comité quatre études préliminaires, intitulées "Normes techniques et brevets (document SCP/13/2)", "Exclusions de la brevetabilité et exceptions et limitations relatives aux droits (document SCP/13/3)", "Le privilège du secret professionnel (document SCP/13/4)" et "Diffusion de l'information en matière de brevets (document SCP/13/5)".

¹ Le résumé présenté par le président de la session (document SCP/13/7) est reproduit dans son intégralité dans l'annexe du présent document.

De nombreuses délégations ont déclaré que ces études préliminaires constituaient une bonne base pour la poursuite des délibérations et demandé des détails et des précisions sur plusieurs questions. Il a été convenu que ces documents pourraient encore faire l'objet de discussions et de commentaires lors de la prochaine session du SCP. En outre, le comité est convenu que le Secrétariat devrait

a) commander à des experts extérieurs l'élaboration d'une étude sur les exclusions, les exceptions et les limitations, axée de manière non exclusive sur des questions suggérées par les membres telles que la santé publique, l'enseignement, la recherche et l'expérimentation, et la brevetabilité des formes de vie, notamment du point de vue de la politique des pouvoirs publics et du développement socioéconomique, compte tenu du niveau du développement économique;

b) établir un document de réflexion sur les solutions techniques visant à améliorer l'accès à l'information en matière de brevets et la diffusion de cette information;

c) étoffer l'étude préliminaire sur le privilège du secret professionnel pour prendre en considération la situation actuelle dans ce domaine, en tenant compte du point de vue des diverses parties prenantes et en faisant appel, au besoin, à des experts extérieurs; et

d) établir des études préliminaires sur le "transfert de technologie" et les "systèmes d'opposition".

4. Le comité a aussi examiné le Rapport sur le système international des brevets (documents SCP/12/3 Rev.2 et Rev.2 Add.), qui pourra encore faire l'objet de discussions lors de la prochaine session du SCP.

5. En outre, des débats ont eu lieu sur le programme d'une conférence internationale qui avait été suggérée à la douzième session du SCP. Le comité s'est aussi penché sur la question des langues de publication des études établies à son intention.

*Conférence sur la propriété intellectuelle et les questions de politique publique,
13 et 14 juillet 2009*

6. Il est rappelé que le SCP, à sa douzième session, a recommandé que le directeur général envisage la possibilité de prévoir dans le programme et budget révisé pour 2009 la tenue d'une conférence sur les questions relatives aux incidences des brevets dans certains domaines d'intérêt général tels que la santé, l'environnement, le changement climatique et la sécurité alimentaire.

7. À la suite de consultations avec les États membres, une Conférence sur la propriété intellectuelle et les questions de politique publique s'est tenue les 13 et 14 juillet 2009 au Centre international de conférences de Genève (CICG). Ont participé à cette conférence environ 450 participants, dont des représentants d'États membres, d'organisations intergouvernementales et d'organisations non gouvernementales, ainsi que des participants à titre individuel. Le programme de la conférence, les exposés, les curriculum vitæ des conférenciers ainsi que les fichiers audio sont disponibles sur le site Web de l'OMPI, à l'adresse http://www.wipo.int/meetings/fr/2009/ip_gc_ge/.

8. La conférence a été ouverte par le directeur général et a porté sur diverses questions relatives aux liens entre la propriété intellectuelle et d'autres domaines d'intérêt général, notamment la santé, l'environnement, le changement climatique et la sécurité alimentaire. Elle a servi de cadre à un débat mondial sur les problèmes posés par les défis majeurs en rapport avec la propriété intellectuelle auxquels le monde doit faire face et les solutions à apporter à cet égard.

9. Lors de la clôture de la conférence, M. Maximiliano Santa Cruz, président du SCP, a fait observer que l'innovation et la technologie, associées au transfert de technologie, étaient des éléments importants de la solution des problèmes pouvant survenir dans certains domaines. Tout en reconnaissant l'interaction importante entre la propriété intellectuelle et les quatre domaines d'intérêt général considérés, le président a fait observer que le degré de maturité des débats variait d'un domaine à l'autre, par exemple dans les domaines de la santé publique et du changement climatique. Il a aussi souligné que, en ce qui concerne la tension inévitable entre l'innovation et l'accès à l'innovation, des notions telles que le consentement préalable donné en connaissance de cause et le partage des avantages avaient été introduites dans les débats et les instruments applicables à diverses questions d'intérêt général. En outre, il a fait observer que l'impact des droits de propriété intellectuelle pouvait être plus marqué dans des domaines où il n'existait pas de technologie de substitution que dans ceux où il en existait, par exemple dans le secteur des technologies vertes. Le président du SCP a estimé que la conférence avait incité les participants à envisager de nouvelles solutions empruntant des voies innovantes, rappelant que, même si la propriété intellectuelle pouvait avoir un impact négatif sur le développement, elle pouvait aussi faire partie de la solution.

10. L'Assemblée générale est invitée à prendre note du contenu du présent document.

[L'annexe suit]

OMPI



SCP/13/7
ORIGINAL : anglais
DATE : 27 mars 2009

F

ORGANISATION MONDIALE DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE
GENÈVE

COMITÉ PERMANENT DU DROIT DES BREVETS

Treizième session
Genève, 23 - 27 mars 2009

RESUME PRÉSENTÉ PAR LE PRÉSIDENT

Point 1 de l'ordre du jour : ouverture de la session

1. La treizième session du Comité permanent du droit des brevets (SCP) a été ouverte par le président, M. Maximiliano Santa Cruz (Chili). Le directeur général, M. Francis Gurry, a souhaité la bienvenue aux participants. M. Philippe Baechtold (OMPI) a assuré le secrétariat.

Point 2 de l'ordre du jour : adoption de l'ordre du jour révisé

2. Le SCP a adopté le projet d'ordre du jour révisé (document SCP/13/1 Prov.2) sous réserve de l'adjonction d'un point concernant la conférence de juillet 2009, qui a été inséré dans la version finale (document SCP/13/1).

Point 3 de l'ordre du jour : accréditation d'observateurs

3. Le SCP a approuvé l'accréditation du Royal Institute of International Affairs (Chatham House) en qualité d'observateur *ad hoc* (document SCP/13/6).

Point 4 de l'ordre du jour : adoption du projet de rapport sur la douzième session

4. Le comité a adopté le projet de rapport sur sa douzième session (SCP/12/5 Prov.) tel qu'il était proposé, avec une modification apportée dans son annexe.

Point 5 de l'ordre du jour : rapport sur le système international des brevets

5. Les délibérations ont eu lieu sur la base des documents SCP/12/3 Rev.2 et SCP/12/3 Rev.2 Add.

6. Le SCP est convenu que le document SCP/12/3 Rev.2 pourrait encore faire l'objet d'une discussion lors de la prochaine session du SCP. Si des observations ultérieures devaient être reçues des États membres, les annexes II et III du document seraient actualisées en conséquence.

Point 6 de l'ordre du jour : études préliminaires sur certaines questions

7. Les délibérations ont eu lieu sur la base des documents SCP/13/2, 3, 4 et 5. De nombreuses délégations ont déclaré que ces documents constituaient une bonne base de discussion et ont demandé des détails et des précisions sur diverses questions qui y étaient traitées.

Point 7 de l'ordre du jour : délibérations concernant la conférence de juillet 2009

8. Le comité a approuvé la tenue d'une conférence en juillet 2009 comme cela a été proposé lors de la douzième session du SCP. Le président du SCP et le Secrétariat conduiront conjointement des consultations non limitatives avec tous les États membres sur le programme de la conférence, qui comprendra les questions relatives à la santé, à l'environnement, au changement climatique ou à la sécurité alimentaire.

Point 8 de l'ordre du jour : travaux futurs

9. À la suite d'une proposition du président, le comité
- a) a réaffirmé que la liste non exhaustive de questions recensées lors de la douzième session du SCP tenue en juin 2008 pourrait encore être développée et discutée lors de sa prochaine session, et a décidé de faire figurer deux autres questions sur cette liste : "brevets et environnement, notamment en ce qui concerne le changement climatique et les sources d'énergie de remplacement" et "systèmes de gestion de la qualité des brevets"²;

² Voir liste révisée ci-jointe.

[SCP/13/7
page 3]

- b) est convenu que les documents SCP/13/2, 3, 4 et 5 pourraient encore faire l'objet de discussions et de commentaires lors de la prochaine session du SCP;
- c) a décidé que cinq études seraient réalisées comme suit, compte tenu des interventions des membres :
- i) le Secrétariat commandera à des experts extérieurs une étude sur les exclusions, les exceptions et les limitations axée, de manière non exclusive, sur des questions suggérées par les membres telles que la santé publique, l'enseignement, la recherche et l'expérimentation, et la brevetabilité des formes de vie, notamment du point de vue de la politique des pouvoirs publics et du développement socioéconomique, compte tenu du niveau de développement économique;
 - ii) le Secrétariat établira un document de réflexion sur les solutions techniques visant à améliorer l'accès à l'information en matière de brevets et la diffusion de cette information;
 - iii) le Secrétariat étoffera l'étude préliminaire sur le privilège du secret professionnel (document SCP/13/4) pour prendre en considération la situation actuelle dans ce domaine, en tenant compte du point de vue des diverses parties prenantes et en faisant appel, au besoin, à des experts extérieurs;
 - iv) le Secrétariat établira des études préliminaires sur les deux sujets supplémentaires figurant dans la liste non exhaustive de questions convenue lors de la douzième session du SCP : "transfert de technologie" et "systèmes d'opposition".
- d) Le Secrétariat présentera les études au début de chaque réunion.
- e) Plusieurs délégations ont signalé l'importance de l'engagement à l'égard des travaux du comité et, ce faisant, ont souligné qu'il fallait que les études soient disponibles dans toutes les langues officielles de l'ONU. Le comité a demandé au Secrétariat d'établir une estimation des dépenses afférentes à la traduction des études.

10. Le Bureau international a informé le SCP que sa quatorzième session se tiendrait en principe du 9 au 13 novembre 2009, à Genève.

11. Le SCP a noté que le présent document constituait un résumé établi sous la responsabilité du président et que le compte rendu officiel figurerait dans le rapport de la session. Ce rapport consignerait toutes les interventions faites au cours de la réunion et serait adopté conformément à la procédure convenue par le SCP à sa quatrième session (voir le paragraphe 11 du document SCP/4/6), qui prévoyait que les membres du SCP fassent des observations sur le projet de rapport publié sur le forum électronique consacré au SCP. Le comité serait ensuite invité à adopter le projet de rapport, compte tenu des observations reçues, à sa session suivante.

[SCP/13/7
page 4]

12. Le SCP a pris note du contenu du présent résumé établi par le président.

[L'annexe suit]

LISTE DE QUESTIONS
(dans l'ordre où elles apparaissent dans le document SCP/12/3)

Incidences économiques du système des brevets

Transfert de technologie

Politique de concurrence et pratiques anticoncurrentielles

Diffusion de l'information en matière de brevets (y compris l'inscription des licences)

Normes techniques et brevets

Autres modèles d'innovation

Harmonisation des notions fondamentales relatives aux conditions de fond de la brevetabilité
(p. ex. état de la technique, nouveauté, activité inventive, application industrielle, divulgation)

Divulgation des inventions

Base de données des rapports de recherche et d'examen

Système d'opposition

Exceptions relatives à l'objet brevetable

Limitations des droits

Exception en faveur de la recherche

Licences obligatoires

Systèmes de gestion de la qualité des brevets

Le privilège du secret professionnel

Brevets et santé (y compris épuisement des droits, Déclaration de Doha et autres instruments
de l'OMC, cartographies des brevets)

Lien entre le système des brevets et la CDB (ressources génétiques/savoirs traditionnels/
divulgation de l'origine)

Lien entre les brevets et les autres questions d'intérêt général

Brevets et environnement, notamment en ce qui concerne le changement climatique et les
sources d'énergie de remplacement